



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 9 février 2026
Nombre de conseillers présents : 28	
Nombre de suffrages exprimés : 33 dont : 5 pouvoirs	

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept du mois de février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Bussières-et-Pruns.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Catherine CUZIN

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à Vanessa ROLLET, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

Absents :

Marc CARRIAS, Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Yves RAILLÈRE

Secrétaire de séance : Loïc CHATARD

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_041 : Environnement - Attribution du marché maintenance et exploitation des bâtiments pour le chauffage, la ventilation et la climatisation

Commande Publique - Marchés publics

Rapporteur : Denis BEAUVAIS

La communauté de communes Plaine Limagne souhaite rationaliser la gestion et le suivi de ses installations de chauffage, de climatisation et de ventilation. Pour cela, un marché a été lancé, en lien avec l'ADUHME, selon une procédure adaptée. Le marché n'a pas été alloté.

Le marché prévoit les prestations P2 et P3 :

- La surveillance des installations et leur réglage pour un rendement optimal
- Le petit entretien avec les visites régulières et les petites fournitures
- Le dépannage sous 4 heures en journée et 8 heures les weekend, nuits et jours férés.
- Le gros entretien avec provision pour pièces.

Les bâtiments concernés sont :

- Luzimagne à Luzillat (ancienne trésorerie)
- Maison de l'enfance-jeunesse à Maringues
- FabLimagne à Maringues
- Relais petite enfance à Randan
- Maison Nord Limagne à Aigueperse
- Hôtel des Ducs de Bouillon à Maringues
- Gîte d'entreprises à Randan
- Maison de la rivière à Maringues (ex-Boite à couleurs)
- Saint-Exupéry à Aigueperse

Deux candidats ont répondu à l'offre :

- E2S
- IDEX Energies

Après analyse des candidatures ainsi que des offres et selon les critères définis (prix 40 %, qualité de la note technique 60 %), il ressort que :

- E2S a obtenu la note de 72/100
- IDEX Energies a obtenu la note de 77,83/100

La commission MAPA réunie le 30 janvier 2026 ayant pris connaissance du dossier s'est positionnée pour retenir l'offre d'IDEX énergie.

L'offre s'élève à 74 020,14 € TTC sur la durée de 5 ans du marché et le paiement est réparti annuellement pour 14 804,02 €.

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**

- **d'attribuer le marché de fourniture de maintenance et exploitation des bâtiments pour le chauffage, la climatisation et la ventilation à l'entreprise IDEX Energies,**
- **d'accepter la répartition de paiement,**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 27 février 2026

Le secrétaire de séance,

Loïc CHATARD

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement